

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Electronics, Simulators and Defence Systems Div.
/Division des systèmes électroniques et des systèmes de
simulation et de défense
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet HEADQUARTERS SHELTER SYSTEMS (HQSS)	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-155245/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-155245	Date 2015-06-12
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QF-112-25083	
File No. - N° de dossier 112qf.W8476-155245	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-07-29	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mercier, Michel	Buyer Id - Id de l'acheteur 112qf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-4015 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 006

1. La présente modification n° 006 mise à fournir des réponses supplémentaires à des questions fournies par les soumissionnaires.

Un numéro a été assigné par TPSGC à chaque question reçue. Les réponses fournies et publiées ne sont pas nécessairement dans l'ordre qu'ils ont été reçues.

2. Pour fournir des instructions supplémentaires dans le Tableau 2 de l'attachement BD1 de l'appendice BD du Volume 1:

Enlever l'Appendice BD1 au complet et

Remplacer avec l'Appendice BD1 ci-jointe

Les modifications incluses sont au Tableau 2 dans la colonne - Instructions.

3. La réponse à la questions numéro 194 de la modification numéro 005 indiquait que l'Appendice BB était modifiée et serait publiée dans une autre modification. A cette fin:

Enlever l'Appendice BB au complet et

Remplacer avec l'Appendice BB ci-jointe

La modifications incluse: un nouveau NAC - Élimination / Rebut.

La page couverture n'est pas incluse.

Question 106

Références: Volume 1 - Instructions et exigences aux soumissionnaires, paragraphe 3.1.2 et Volume 1 - Instructions et exigences aux soumissionnaires, paragraphe 2.3 de l'appendice AA .

"Section V: Retombées industrielles et technologiques (six (6) copies papier) et (une (1) copie électronique sur CD/USB)" contredit "eight (8) copies papier et une (1) copie électronique de la proposition sont requis." Nombre de copies pour la proposition

Pouvez-vous confirmer les exigences?

Réponse:

Canada demande que le soumissionnaires soumettent eight (8) copies papier et deux (2) copies électronique de la IRB proposition (une sur USB et une sur CD). Article 3.1.2 de la Partie 3 du Volume 1 et l' Article 2.3 de l' Appendice AA sont amendés pour inclure ces changements.

Question: 179

Référence: Il y a un apparent conflit entre les instructions du Volume 1, paragraphe 3.1.2, section V demandant 6 copies papier et Volume 1, Annexe A, Appendice AB paragraphe 2.3 demandant 8 copies papier

Pouvez-vous confirmer le nombre de copies papier pour SAQG Soutien en Service RIT.

Réponse:

Référer à la question et réponse 106 ci-haut and 185 ci-bas.

Question 185

Référence: Volume I, Para 3.1.2, page 8 demande ...copies électronique sur CD/USB

Est ce que TPSGC souhaite recevoir les copies électroniques sur CD, ou sur USB? Est ce que l'offreur peut choisir l'un des deux formats ou est ce que les deux formats sont requis? Pouvez-vous clarifier?

Réponse:

Les copies électroniques doivent être: une copie sur format USB et une copie sur format CD.

Question 208

Référence: Volume 2, Annexe A - Énoncé des travaux, Section: 3 1.1.1 Les Conditions générales supplémentaires 4006 (2010-08-16) - L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux s'appliquant au contrat et en font partie intégrante. On demande que les provisions suivantes des Conditions Générales Supplémentaires 4006 04 (2008-05-12) sur les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux, applicable aux droits du Canada associé aux droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux et les renseignements de base, soient modifiées ou enlevées comme suit:

Enlever la phrase au paragraphe 1 de l'article 4006 04 qui lit: " L'entrepreneur accorde également au Canada une licence qui l'autorise à utiliser les renseignements de base dans la mesure où cela est jugé raisonnable et nécessaire pour permettre au Canada d'exercer pleinement ses droits sur les biens livrables et les renseignements originaux.

Enlever au complet le paragraphe 3 de l'article 4006 04 détaillant les droits du Canada de licences concernant les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux et les renseignements de base applicable aux droits de divulguer les renseignements aux tiers, soumissionnant ou négociant

des contrats, à d'autres gouvernements, les droits de reproduire, modifier, améliorer, élaborer ou traduire les renseignements originaux et de base.

Enlever la phrase au paragraphe 4 de l'article 4006 04 qui lit " L'entrepreneur s'engage à mettre promptement à la disposition du Canada tout renseignement de base pour les fins mentionnées ci-haut, y compris dans le cas de logiciels, le code source.

L'ampleur de l'article étant les droits du Canada au delà des renseignements originaux en incluant les renseignements de base. L'article représente un risk inéquitable et une sévère lourde de responsabilité que les droits de propriété intellectuelle de l'entrepreneur seront communiquer par le Canada à un tiers ou un autre gouvernement mettant cette confidentialité en péril et peuvent cause des dommages à l'entrepreneur dans les marchés compétitifs.

Réponse:

Canada n'est pas d'accord que les articles mentionnés sont inéquitables. Ces articles donnent au Canada des droits de licence aux renseignements originaux et de base nécessaire pour utiliser ces droits associés aux livrables du contrat. Canada n'est pas d'accord avec les changements qui ont été proposés.

Question 227

Comment est-ce que la stratégie d'exportation internationale, laquelle est une proposition de valeur livrable, s'aligne avec la définition " activité de la proposition de valeur" à l'article 1.1.46?

Comment est-ce que le Canada mesurera la performance et l'exécution de la stratégie d'exportation internationale?

Est-ce-que ceci sera basé sur les activités dans les marchés d'exportation associés avec la définition " activité de la proposition de valeur"?

Réponse:

Comme détaillé à l'article 1.6 de l'appendice AA de l'annexe A du Volume 1, la proposition de l'entrepreneur devrait positionne les entreprises canadiennes pour qu'elles peuvent tirer profit du potentiel d'exportation en exploitant le marché, pour ainsi entraîner une croissance économique à long terme.

Comme détaillé à l'article 6.6.1 de l'appendice AA de l'annexe A du Volume 1, la proposition de l'entrepreneur devrait inclure la stratégie d'exportation internationale et des détails sur ses plans pour maximisé les activité en exportation à l'interieur des marchés ciblés pour les entreprises canadiennes.

Contrairement aux autres exigences cotées de PV détaillés à l'article 6.4 et 6.5 de l'appendice AA de l'annexe A du Volume 1, PV activités et engagements, (Recherche et Développement), l' entrepreneur n' est pas requis de complété un engagement donnant un pourcentage de la valeur du contrat et de soumettre PV activités or PV transactions dans la forme de transactions détaillés pour être éligible de recevoir PV points pour stratégie d'exportation internationale évalué . Pour recevoir des PV points pour

cette élément, l'entrepreneur est requis de donner de l'information et des documents qui s'aligne avec les critères des marchés cibles et la capacité d'exportation de l'entrepreneur listé a l'article 6.6.2 et 6.6.3 de l'appendice AA de l'annexe A du Volume 1.

Comme détaillé à l'article 6.6.2 de l'appendice AA de l'annexe A du Volume 1 et l'article 3.1.1.4 de l'Annexe D du Volume 2, la mise à jour de l'information des marchés cibles identifiées dans la proposition de l'entrepreneur doivent être soumise annuellement durant la période de performance du contrat.

Comme détaillé à l'article 6.6.3 de l'appendice AA de l'annexe A du Volume 1 et l'article 3.1.1.4 de l'Annexe D du Volume 2, la documentation et l'information inclus dans la proposition de l'entrepreneur pour démontrer sa capacité d'exportation doivent être rapportée annuellement durant la période de performance du contrat. Une défaillance de démontrer ces évidences de capacité d'exportation peut entraîné la résiliation du contrat due à un manquement de la part de l'entrepreneur.

Même si ceci n'est pas une exigence, les compagnies peuvent choisir de justifier leur activités en marché d'exportation en identifiant des transactions en RIT dans leur rapport annuel de RIT.

Question: 234

Référence: Volume 3, Para 3.2.1, page 7

Paragraphe 3.2.1 fait référence aux Conditions Générales 2035 (2015-09-25). La version la plus courante est datée (2014-09-25).

Pouvez-vous confirmer que la référence devraient être 2014 et non 2015.?

Réponse:

Confirmer. Le Volume 3, page 7, Paragraphe 3.2.1 est amender comme suit - Général Conditions 2035 (2014-09-25)

Question 278

Volume 1 de la DP Annexe B : Plan d'évaluation des soumissions

Pourquoi aucun point n'a été attribué aux systèmes d'abris pour lesquels l'ensemble des composants pèsent moins de 186 kg? Ou encore, pourquoi aucun point n'a été attribué aux systèmes d'abris dont le volume emballé est plus petit, ce qui réduit le nombre de conteneurs conformes à la norme ISO requis aux fins d'expédition et permettra donc de réduire les frais d'expédition et d'exploitation?

Réponse:

Veillez consulter les points 26 à 36 portant sur la vérification des critères cotés (pages 42 et 43) de l'appendice BB de l'annexe B du volume 1. Des points sont attribués aux composants des SAQG qui pèsent moins de 186 kg.

Question 279

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service

Par. 1.7.1 : La définition des termes " sous l'auvent " inclut elle la housse de l'abri, les murs d'extrémité et le plancher souple?

Réponse

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service Par. 1.7.1 : " sous l'auvent " est défini comme suit : " à l'endroit où il doit être érigé, et ce, à partir d'un état non emballé ", cet abri, y compris les armatures, les doublures et l'isolant, doit être érigé et fixé au sol à l'aide de piquets (ou d'un autre moyen) en 10 minutes ou moins à partir du début de son installation, pour résister au soulèvement par des vents de 40 km/h. Les travaux incluent la housse de l'abri, les murs d'extrémité, mais pas le plancher souple.

Question 280

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service

Par. 1.8.1 : Pourquoi la durée d'installation de l'abri de planification, dont la taille est comprise entre 400 pi² et 700 pi², " sous l'auvent " est-elle la même (10 minutes ou moins avec quatre personnes au maximum) que pour l'abri pour bureaux, dont la taille n'est que de 170 pi² à 300 pi²?

Réponse

L'exigence à laquelle on fait référence est une exigence cotée. Les soumissionnaires obtiendront des points s'ils respectent les critères cotés. Aucune modification à l'exigence.

Question 281

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service

Par. 1.34.10 : À quoi fait référence " joint d'articulation central " dans ce paragraphe?

Réponse

Le mot " arch " sera supprimé, et le terme sera remplacé par " frame central joint assembly " (ensemble de joints d'armature centraux), qui renvoie à une notion plus générique et qui est applicable à tout abri.

Les paragr. 1.34.10 et 1.34.11 seront modifiés comme suit :

" 1.34.10 Le temps requis pour remplacer l'ensemble de joints d'armature centraux de tout abri doit être compris entre 30 et 120 minutes ".

" 1.34.11 " Durant le remplacement de l'ensemble de joints d'armature centraux de tout abri, l'aire non disponible pour les opérations dans un abri doit être inférieure à 100 % de la surface de plancher utile, conformément au paragraphe 2.2. "

Question 282

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service

Par. 1.40.2.7.7, .8 et .9

Pourquoi ces paragraphes exigent-ils une capacité de 957,60 Pa sur une période d'une heure, tandis que la MVE exige une capacité de 478,8 Pa sur une période de 12 heures?

Réponse

Les références 1.40.2.7.7, .8 et .9 sont des exigences cotés et doivent être testées pour une durée d'une heure. Aucune modification à l'exigence.

Question 283

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service Par. 1.40.2.7.7, .8 et .9

Comment TPSGC pourra t il coter les trois abris relativement à la capacité de charge de neige alors que seul l'abri de planification sera testé en laboratoire pour déterminer la capacité de charge?

Réponse

Un énoncé de conformité sera exigé avant l'attribution du contrat et l'abri sera testé après l'attribution du contrat.

Question 284

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service Par. 1.40.2.7.7, .8 et .9

Pourquoi la capacité de charge de neige du moyeu de raccordement d'abris et du vestibule d'assombrissement n'a-t-elle pas été évaluée?

Réponse

Se reporter au volume 2, appendice AA à appendice A, paragr. 1.40.2.7.4, 1.40.2.7.5 et 1.40.2.7.6. La capacité de charge de neige du moyeu de raccordement d'abris, du vestibule d'assombrissement et du couloir pour véhicule sera évaluée après l'attribution du contrat. Les soumissionnaires doivent fournir un énoncé établissant la conformité avant l'attribution du contrat.

Question 285

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service

Page 21, critères obligatoires :

Pourquoi la capacité de charge de neige minimale est-elle évaluée uniquement pour l'abri de planification, et non pour les cinq abris?

Réponse

L'abri de planification a été choisi pour évaluer la capacité de charge de neige puisqu'il s'agit de l'abri le plus souvent utilisé sur le terrain.

Question 286

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service

Page 21, critères obligatoires :

Comment TPSGC déterminera-t-il si l'abri pour bureaux et l'abri opérationnel répondent aux exigences en matière de capacité de charge de neige s'ils n'ont pas la même largeur ou le même espacement d'arche que l'abri de planification?

Réponse

Un énoncé établissant la conformité doit être fourni avec la soumission. La proposition technique inclut l'énoncé établissant la conformité fourni par le soumissionnaire, et les clauses et conditions font partie intégrante du contrat subséquent qui entrera en vigueur.

Question 287

Volume 1 de la DP Appendice BA : Évaluation liée à l'acquisition de SAQG et au soutien en service

Page 21, critères obligatoires :

Où un soumissionnaire éventuel peut-il se procurer l'équipement de protection individuelle (EPI) et le système amélioré de vêtements adaptés (SAVA) des FAC nécessaires à l'évaluation de la durée d'installation " sous l'auvent " des abris proposés?

Réponse

L'EPI et le SAVA nécessaires à l'évaluation de la durée d'installation " sous l'auvent " des abris proposés doivent être fournis par le soumissionnaire.

Question 288

Volume 1 de la demande de propositions (DP) Appendice BB

Page 17, par. 6.2.7.1 Installation des abris

Le terme " laboratoire " ne semble pas être utilisé ailleurs, alors que les termes " grand bassin intérieur " et " chambre climatique " le sont. Veuillez expliquer en quoi consiste le " laboratoire " et indiquer où il est situé.

Réponse

Le terme " laboratoire " fait référence à l'établissement du CNRC où les essais de vérification relatifs aux soumissions seront effectués; ce laboratoire est situé à Ottawa, en Ontario.

Question 289

Volume 1 de la demande de propositions (DP) Appendice BB

Page 19, par. 6.3.1 Vérification de la souplesse de la configuration des empreintes

En ce qui a trait à l'interconnexion intégrale entre des abris semblables, peut-elle être réalisée à l'aide d'échelles?

Réponse

Il n'est pas permis d'utiliser des échelles pour établir une interconnexion intégrale entre des abris semblables. Se reporter au volume 2, annexe AA à annexe A, paragr. 1.3.1.3.2. Se reporter au paragr. 2.19.1.3.2. Le mobilier de bureau, comme les tables et les chaises, conçu pour soutenir le poids des personnes jusqu'au 95^e centile et pouvant être utilisé de façon sécuritaire comme plate-forme, pourra être utilisé pour la construction ou le démantèlement de l'abri.

Question 290

Volume 1 de la demande de propositions (DP) Appendice BB

Page 19, paragr. 6.3.1, Vérification de la souplesse de la configuration des empreintes Pour une interconnexion intégrale entre les abris semblables, les murs d'extrémité des abris doivent-ils être amovibles afin de permettre la création d'abris plus longs sans obstruction à l'intérieur?

Réponse

Pour une interconnexion intégrale entre les abris semblables, les murs d'extrémité des abris doivent être amovibles afin de permettre la création d'abris plus longs sans obstruction à l'intérieur.

Question 291

Volume 1 de la demande de propositions (DP) Appendice BB

Page 25, paragr. 6.4, Vérification de la charge de neige

Pourquoi le test de charge de neige est-il seulement de 478,80 Pa alors que selon le tableau 2 de l'appendice BA, les trois abris doivent pouvoir supporter une capacité de charge de neige minimale de 957,60 Pa plus une tolérance de 10 %?

Réponse

La charge de neige de 478,8 Pa représente l'exigence réglementaire et la charge de 957,6 Pa \pm 10 % correspond aux critères cotés souhaitables. Le soumissionnaire obtiendra des points s'il respecte les critères cotés.

Question 292

Volume 1 de la demande de propositions (DP) Appendice BB

Page 25, paragr. 6.4, Vérification de la charge de neige

Pourquoi la capacité de charge de neige du moyeu de raccordement n'est-elle pas évaluée?

Réponse

Se reporter au volume 2, appendice AA de l'annexe A, paragr. 1.40.2.7.4, 1.40.2.7.5 et 1.40.2.7.6. La capacité de charge de neige du moyeu de raccordement d'abris, du vestibule d'assombrissement et du couloir pour véhicule sera évaluée après l'attribution du contrat. Les soumissionnaires doivent inclure un énoncé de conformité avec leurs soumissions.

Question 293

Volume 1 de la demande de propositions (DP) Appendice BB

Page 25, paragr. 6.4, Vérification de la charge de neige

Pourquoi la capacité de charge de neige du vestibule d'assombrissement n'est-elle pas évaluée?

Réponse

Se reporter au volume 2, appendice AA de l'annexe A, paragr. 1.40.2.7.4, 1.40.2.7.5 et 1.40.2.7.6. La capacité de charge de neige du moyeu de raccordement d'abris, du vestibule d'assombrissement et du couloir pour véhicule sera évaluée après l'attribution du contrat. Les soumissionnaires doivent inclure un énoncé de conformité avec leurs soumissions.

Question 294

Volume 1 de la demande de propositions (DP) Appendice BB
Page 25, paragr. 6.4, Vérification de la charge de neige
Comment TPSGC déterminera t il si les quatre abris qui ne sont pas assujettis à une vérification de la charge de neige respectent l'exigence relative à la charge de neige minimale de 478,80 Pa?

Réponse

Un énoncé établissant la conformité doit être fourni avec la soumission. La proposition technique inclut l'énoncé établissant la conformité fourni par le soumissionnaire, et les clauses et conditions du contrat font partie intégrante du contrat subséquent en vigueur.

Question 295

Volume 1 de la demande de propositions (DP) Appendice BB
Page 37, appendice A
Voir l'article 1, réf. MVE no 1.40.2.7.2
Pourquoi le test de charge de neige pour l'abri de planification est il seulement de 478,80 Pa alors que selon le tableau 2 de l'appendice BA, les trois abris doivent pouvoir supporter une capacité de charge de neige minimum de 957,60 Pa plus une tolérance de 10 % ?

Réponse

La charge de neige de 478,8 Pa représente l'exigence réglementaire et la charge de 957,6 Pa \pm 10 % correspond aux critères cotés. Le soumissionnaire obtiendra des points s'il respecte les critères cotés. L'abri de planification a été choisi pour évaluer la capacité de charge de neige puisqu'il s'agit de l'abri le plus souvent utilisé sur le terrain.

Question 296

Volume 2 de la demande de propositions (DP). Annexe A, Énoncé des travaux

Page 39, paragr. 8.2.1.1, Dessins

En ce qui concerne les dessins, TPSGC est-il disposé à faire passer le niveau exigé de 3 à 1, afin de permettre aux soumissionnaires de protéger leur propriété intellectuelle?

Réponse

A296-F Non. Des dessins de niveau 3 (production) sont requis.

Question 297

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 8, paragr. 1.3.1.3.1.1

TPSGC fournira-t-il à chaque soumissionnaire l'équipement de protection individuelle (EPI) et le système amélioré de vêtements adaptés (SAVA) nécessaires au respect des exigences liées au déploiement décrites au paragraphe 1.3, étant donné que le soumissionnaire fera tous les essais de vérification de l'installation de l'abri?

Réponse

Non. L'EPI et le SAVA nécessaires à la réalisation des essais doivent être fournis par le soumissionnaire.

Question 298

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Pages 10 à 21, paragr. 1.5 à 1.19

Les exigences liées aux éléments " sous l'auvent " concernent-elles toutes la housse de l'abri, les murs d'extrémité, le couvre sol, ainsi que les armatures, les doublures et l'isolant énoncés dans ces paragraphes, ou uniquement les armatures, les doublures et l'isolant?

Réponse

La définition de " sous l'auvent " se trouve aux paragr. 1.5.1.1, 1.6.1.1, 1.7.1.1, 1.8.1.1, 1.9.1.1, 1.10.2, 1.15.1, 1.16.1, 1.17.2 et 1.18.2.

Question 299

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Pages 10 à 21, paragr. 1.5 à 1.19

Les escabeaux sont-ils autorisés pour l'installation des abris?

Réponse

L'utilisation d'échelles ne sera pas autorisée pour effectuer une interconnexion. Se reporter au volume 2, appendice AA à annexe A, paragr. 1.3.1.3.2. Se reporter au paragr. 2.19.1.3.2. Le mobilier de bureau, comme les tables et les chaises, conçu pour soutenir le poids des personnes jusqu'au 95e centile et pouvant être utilisé de façon sécuritaire comme plateforme, pourra être utilisé pour la construction ou le démantèlement de l'abri.

Question 300

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 34, paragr. 1.34.10

Quelle est la définition de " arch center joint " (joint d'articulation central)?

Réponse

Le mot " arch " sera supprimé, et le terme sera remplacé par " frame central joint assembly " (ensemble de joints d'armature centraux), qui renvoie à une notion plus générique et qui s'applique à tout abri.

Les paragr. 1.34.10 et 1.34.11 seront modifiés comme suit :

" 1.34.10 Le remplacement de l'ensemble de joints d'armature centraux de tout abri doit se faire en 30 à 120 minutes.

" 1.34.11 Durant le remplacement de l'ensemble de joints d'armature centraux de tout abri, l'aire non disponible pour les opérations dans un abri doit être inférieure à 100 % de la surface de plancher utile, conformément au paragraphe 2.2.

Question 301

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 34, para. 1.34.10. Peut-on utiliser une échelle pour remplacer des sections de l'armature de l'abri tandis que celui ci est érigé?

Réponse

L'utilisation d'échelles ne sera pas autorisée pour effectuer une interconnexion. Se reporter au volume 2, appendice AA à annexe A, paragr. 1.3.1.3.2. Se reporter au paragr. 2.19.1.3.2. Le mobilier de bureau, comme les tables et les chaises, conçu pour soutenir le poids des personnes jusqu'au 95e centile et pouvant être utilisé de façon sécuritaire comme plateforme, pourra être utilisé pour la construction ou le démantèlement de l'abri.

Question 302

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 48, para. 1.40.2.8

Comment TPSGC prévoit-il vérifier si tout le SAQG résistera à des vents de 40 km/h, comme il est exigé dans ce paragraphe, sans les troussees appropriées?

Réponse

En ce qui concerne l'exigence du volume 2, appendice AA, paragr. 1.40.2.8, les tests et la simulation auront lieu après l'attribution du marché.

Question 303

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 56, Abri opérationnel

Para. 2.1.8.6 : Quelles sont les dimensions des trois grands écrans d'affichage?

Réponse

A303-F L'écran d'affichage le plus couramment utilisé en extérieur est le modèle PN-E521 (NNO 7025-20-004-4408), et ses dimensions sont les suivantes :

Taille : 52 po (130 cm)

Dimensions de l'étui à roulettes :

Hauteur (fermé) : 3 pi 9 po (112,5 cm)

Hauteur (TV complètement déployée) : 6 pi 10 po (205 cm)

Largeur : 1 pi 4 po (40 cm)

Longueur : 4 pi 4 po (130 cm)

Question 304

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 56, Abri opérationnel : Ces écrans numériques seront-ils installés sur la largeur ou sur la longueur de l'abri opérationnel?

Réponse

Les écrans numériques peuvent être installés de long de n'importe quels côtés de l'abri opérationnel.

Question 305

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 63, para. 2.3.18 : Quel niveau de réparation s'applique à l'armature de l'abri pendant que ce dernier est érigé?

Réponse

Se reporter au volume 2, appendice AA à annexe A, paragr. 1.34.3. Des réparations de premier et de deuxième niveau doivent pouvoir être exécutées quand l'abri est érigé et fonctionnel.

Question 306

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 66, Revêtement de sol textile, para. 2.5.2 : Le revêtement de sol textile doit-il pouvoir être enlevé pendant que l'abri est érigé?

Réponse

Oui, le revêtement de sol textile doit pouvoir être enlevé pendant que l'abri est érigé.

Question 307

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 66, Revêtement de sol textile

Para. 2.5.6 : Quelle est la superficie minimale que le revêtement de sol textile doit couvrir?

Réponse

Le revêtement de sol textile doit couvrir minimalement toute la surface du revêtement de sol semi rigide.

Question 308

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 71, Ouvertures du système CVCA de l'abri

Para. 2.8.1 : Combien d'ouvertures doit il y avoir au minimum pour le système de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air par abri?

Réponse

Il doit y avoir au moins deux ouvertures pour le système de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air par abri.

Question 309

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 98, para. 2.19.1.3, para. 2.19.1.4 et para. 2.19.1.5 Chaise, table et poste de travail

Quelles sont les dimensions de la chaise et de la table?

Réponse

Veillez vous reporter au volume 2, appendice AA à annexe A, paragr. 2.19.1.3, 2.19.1.4 et 2.19.1.5 pour connaître les exigences applicables aux chaises, aux tables et aux postes de travail.

Question 310

Volume 2 de la demande de propositions (DP) Appendice AA

Page 98, para. 2.19.1.3, para. 2.19.1.4 et para. 2.19.1.5 Chaise, table et poste de travail

Quel est l'espace minimal requis entre chaque poste de travail?

Réponse

Pour connaître l'espace minimal requis entre chaque poste de travail, veuillez vous reporter au document Mil-Std 1472, paragr. 5.7 Conception spatial

Question: 341

Durant la période d'ouverture de la Lettre d'Intérêts, il y a eu plusieurs questions et réponses qui n'ont pas tous été reflétées dans la présente demande de proposition . Est-ce qu'on peut assumer que les réponses dans la lettre d'intérêts précédente sont en vigueur pour la présente demande de proposition?

Réponse:

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-155245/A

Amd. No. - N° de la modif.

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

112qf

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8476-155245

File No. - N° du dossier

112qfW8476-155245

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La lettre d'intérêts et la demande de proposition sont deux processus très distincts. On vous réfère au Volume 1 - Instructions et exigences à l'intention des soumissionnaires, paragraphe 1.2.9 de la demande de proposition qui lit comme suit:

“La présente demande de propositions contient l'ensemble des exigences et des objectifs se rapportant à la présente demande de soumissions. Tous les autres renseignements ou documents fournis au soumissionnaire ou obtenus par lui auprès de toute autre source seront nuls et sans effet.

PROJET DE SYSTÈME D'ABRIS POUR LE QUARTIER GÉNÉRAL (SAQG)

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

INVITATION W8476-155245/A

PRIX TOTAL ÉVALUÉ DU SAQG

PIÈCE JOINTE BD1

À

L'ANNEXE B

DU

VOLUME 1

Tableau 1 : Produits à livrer d'acquisition

Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NIC-0001	Jalon 1 - Examen des exigences du système	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0002	Jalon 2 - Examen de conception préliminaire	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0003	Jalon 3 - Essai d'ergonomie et par l'utilisateur	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0004	Jalon 4 - Essai du premier article et examen critique de la conception	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0005	Jalon 5 - Vérification de la configuration physique et acceptation finale de la conception	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0006	Jalon 6 - Réunion d'approvisionnement initial	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0007	Jalon 7 - Capacité opérationnelle initiale	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0008	Jalon 8 - Réalisation de tous les produits à livrer du contrat	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0009	Abri opérationnel et pare-soleil	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0010	Abri de planification et pare-soleil	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0011	Abri pour bureaux et pare-soleil	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0012	Moyeu de raccordement d'abris	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0013	Portes rigides	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0014	Vestibules d'assombrissement	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0015	Couloirs pour véhicule (éléments de raccordement)	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0016	Nécessaire d'éclairage tactique	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0017	Plancher semi-rigide (surfaces de 1 m2)	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0018	Appareils de conditionnement d'air avec pare-soleil	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0019	Appareils de chauffage	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0020	Conteneurs pour le transport et le stockage – ISO 20 pi	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0021	Conteneurs pour le transport et le stockage – 20 pi à ouverture latérale	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0022	Conteneurs pour le transport et le stockage – Bicon	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0023	Conteneurs pour le transport et le stockage – Tricon	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B	A l'usage du Canada seulement
Sous-total du Tableau 1 - Produits à livrer d'acquisition (somme du NIC-001 à NIC-023)			À l'usage du Canada seulement

Tableau 2 : Produits à livrer d'acquisition en option

Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-0101	Abri opérationnel et pare-soleil	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. Le prix unitaire sera multiplié par la quantité 40.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0102	Abri de planification et pare-soleil	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-D.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0103	Abri pour bureaux et pare-soleil	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-C.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0104	Moyeu de raccordement d'abris	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-C.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0105	Portes rigides	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-D.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0106	Vestibules d'assombrissement	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-D.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0107	Couloirs pour véhicule (raccordement)	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-D.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0108	Nécessaire d'éclairage tactique	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-D.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0109	Plancher semi-rigide (sections de 1 m2)	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-D.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0110	Appareils de conditionnement d'air avec pare-soleil	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-D.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0111	Appareils de chauffage	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-D.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0112	Conteneurs pour le transport et le stockage – ISO 20 pi	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-C.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0113	Conteneurs pour le transport et le stockage – 20 pi à ouverture latérale	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. Le prix unitaire sera multiplié par la quantité 50.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0114	Conteneurs pour le transport et le stockage – Bicon	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-B.	A l'usage du Canada seulement
NAO-0115	Conteneurs pour le transport et le stockage – Tricon	Prix calculé à l'aide du Barème de prix d'acquisition, vol. 2, annexe B. La somme totale des prix calculé pour les items A-B.	A l'usage du Canada seulement
Sous-tonal du Tableau 2 - Produits à livrer d'acquisition en option (somme de NAO-0101 à NAO-0115)			À l'usage du Canada seulement

Tableau 3 : Soutien en service - Services essentiels - Période contractuelle			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NIC-0401	Gestion de projet - Année 1	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0402	Gestion de projet - Année 2	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0403	Gestion de projet - Année 3	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0404	Gestion de projet - Année 4	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0405	Gestion de projet - Année 5	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0411	Installations et personnel de l'entrepreneur - Année 1	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0412	Installations et personnel de l'entrepreneur - Année 2	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0413	Installations et personnel de l'entrepreneur - Année 3	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0414	Installations et personnel de l'entrepreneur - Année 4	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0415	Installations et personnel de l'entrepreneur - Année 5	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0421	Environnement, santé et sécurité - Année 1	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0422	Environnement, santé et sécurité - Année 2	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0423	Environnement, santé et sécurité - Année 3	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0424	Environnement, santé et sécurité - Année 4	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0425	Environnement, santé et sécurité - Année 5	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0431	Soutien de la maintenance - Année 1	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0432	Soutien de la maintenance - Année 2	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0433	Soutien de la maintenance - Année 3	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0434	Soutien de la maintenance - Année 4	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0435	Soutien de la maintenance - Année 5	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0441	Soutien technique - Année 1	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0442	Soutien technique - Année 2	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0443	Soutien technique - Année 3	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0444	Soutien technique - Année 4	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0445	Soutien technique - Année 5	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0451	Soutien aux approvisionnements - Année 1	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0452	Soutien aux approvisionnements - Année 2	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0453	Soutien aux approvisionnements - Année 3	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0454	Soutien aux approvisionnements - Année 4	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0455	Soutien aux approvisionnements - Année 5	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0461	Gestion de la qualité - Année 1	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0462	Gestion de la qualité - Année 2	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0463	Gestion de la qualité - Année 3	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0464	Gestion de la qualité - Année 4	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0465	Gestion de la qualité - Année 5	Prix calculé à l'aide du Barème de prix pour le SES, appendice BA du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 3 - Soutien en service - Services essentiels - Période contractuelle Années 1 à 5 (somme du NIC-0401 à NIC-2465)			A l'usage du Canada seulement

Tableau 4 : Soutien en service - Services essentiels - Période d'option 1			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
Voir la description	Gestion de projet - NAO-0501 à 0505	Les prix des NAO-0501 à 0505 seront calculés en fonction du NIC 0405, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Installations et personnel de l'entrepreneur - NAO-0511 à 0515	Les prix des NAO-0511 à 0515 seront calculés en fonction du NIC 0415, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Environnement, santé et sécurité - NAO-0521 à 0525	Les prix des NAO-0521 à 0525 seront calculés en fonction du NIC 0425, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement

Voir la description	Soutien de la maintenance - NAO-0531 à 0535	Les prix des NAO-0531 à 0535 seront calculés en fonction du NIC 0435, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien technique - NAO-0541 à 0545	Les prix des NAO-0541 à 0545 seront calculés en fonction du NIC 0445, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien aux approvisionnements - NAO-0551 à 0555	Les prix des NAO-0551 à 0555 seront calculés en fonction du NIC 0455, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Gestion de la qualité - NAO-0561 à 0565	Les prix des NAO-0561 à 0565 seront calculés en fonction du NIC 0465, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 4 - Soutien en service - Services essentiels - Période d'option 1 (somme de NAO-0501 à NAO-0565) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 5 : Soutien en service - Services essentiels - Période d'option 2			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
Voir la description	Gestion de projet - NAO-0601 à 0605	Les prix des NAO-0601 à 0605 seront calculés en fonction du NIC 0405, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Installations et personnel de l'entrepreneur - NAO-0611 à 0615	Les prix des NAO-0611 à 0615 seront calculés en fonction du NIC 0415, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Environnement, santé et sécurité - NAO-0621 à 0625	Les prix des NAO-0621 à 0625 seront calculés en fonction du NIC 0425, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien de la maintenance - NAO-0631 à 0635	Les prix des NAO-0631 à 0635 seront calculés en fonction du NIC 0435, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien technique - NAO-0641 à 0645	Les prix des NAO-0641 à 0645 seront calculés en fonction du NIC 0445, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien aux approvisionnements - NAO-0651 à 0655	Les prix des NAO-0651 à 0655 seront calculés en fonction du NIC 0455, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Gestion de la qualité - NAO-0661 à 0665	Les prix des NAO-0661 à 0665 seront calculés en fonction du NIC 0465, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 5 - Soutien en service - Services essentiels - Période d'option 2 (somme de NAO-0601 à NAO-0665) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 6 : Soutien en service - Services essentiels - Période d'option 3			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
Voir la description	Gestion de projet - NAO-0701 à 0705	Les prix des NAO-0701 à 0705 seront calculés en fonction du NIC 0405, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Installations et personnel de l'entrepreneur - NAO-0711 à 0715	Les prix des NAO-0711 à 0715 seront calculés en fonction du NIC 0415, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Environnement, santé et sécurité - NAO-0721 à 0725	Les prix des NAO-0721 à 0725 seront calculés en fonction du NIC 0425, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien de la maintenance - NAO-0731 à 0735	Les prix des NAO-0731 à 0735 seront calculés en fonction du NIC 0435, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien technique - NAO-0741 à 0745	Les prix des NAO-0741 à 0745 seront calculés en fonction du NIC 0445, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien aux approvisionnements - NAO-0751 à 0755	Les prix des NAO-0751 à 0755 seront calculés en fonction du NIC 0455, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Gestion de la qualité - NAO-0761 à 0765	Les prix des NAO-0761 à 0765 seront calculés en fonction du NIC 0465, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 6 - Soutien en service - Services essentiels - Période d'option 3 (somme de NAO-0701 à NAO-0765) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 7 : Soutien en service - Services essentiels - Période d'option 4			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
Voir la description	Gestion de projet - NAO-0801 à 0805	Les prix des NAO-0801 à 0805 seront calculés en fonction du NIC 0405, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Installations et personnel de l'entrepreneur - NAO-0811 à 0815	Les prix des NAO-0811 à 0815 seront calculés en fonction du NIC 0415, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Environnement, santé et sécurité - NAO-0821 à 0825	Les prix des NAO-0821 à 0825 seront calculés en fonction du NIC 0425, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien de la maintenance - NAO-0831 à 0835	Les prix des NAO-0831 à 0835 seront calculés en fonction du NIC 0435, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien technique - NAO-0841 à 0845	Les prix des NAO-0841 à 0845 seront calculés en fonction du NIC 0445, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Soutien aux approvisionnements - NAO-0851 à 0855	Les prix des NAO-0851 à 0855 seront calculés en fonction du NIC 0455, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Voir la description	Gestion de la qualité - NAO-0861 à 0865	Les prix des NAO-0861 à 0865 seront calculés en fonction du NIC 0465, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 7 - Soutien en service - Services essentiels - Période d'option 4 (somme de NAO-0801 à NAO-0865) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 8 : Soutien en service - Réparation et révision - Période contractuelle			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NIC-0901	Abri opérationnel - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0901 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement
NIC-0902	Abri opérationnel et pare-soleil - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0902 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	A l'usage du Canada seulement

NIC-0903	Abri de planification - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0903 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0904	Abri de planification et pare-soleil - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0904 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0905	Abri pour bureaux - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0905 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0906	Abri pour bureaux et pare-soleil - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0906 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0907	Moyeu de raccordement d'abris - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0907 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0908	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs) - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0908 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0909	Vestibules d'assombrissement - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0909 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0910	Portes rigides - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0910 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0911	Nécessaire d'éclairage tactique - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0911 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0912	Nécessaire d'éclairage tactique - Appareil d'éclairage - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0912 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0913	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de commutation - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0913 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0914	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de prise - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0914 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0915	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de panneau électrique - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0915 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0916	Appareil de conditionnement d'air - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0916 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0917	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0917 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0918	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0918 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0919	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0919 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0920	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0920 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0921	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0921 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0922	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0922 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0923	Appareil de chauffage au diesel - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0923 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0924	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0924 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0925	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0925 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement

NIC-0926	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0926 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0927	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0927 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0928	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0928 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0929	Appareil de chauffage au diesel - Réservoir de carburant - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0929 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0930	Conteneurs pour le transport et le stockage - ISO 20 pi - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0930 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0931	Conteneurs pour le transport et le stockage – 20 pi à ouverture latérale - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0931 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0932	Conteneurs pour le transport et le stockage - Bicon - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0932 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-0933	Conteneurs pour le transport et le stockage - Tricon - Années 1 à 5	Le prix du NIC-0933 sera le produit du prix ferme annuel/des tarifs horaires multiplié par l'estimation des travaux annuels pour les années 3, 4 et 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BB du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 8 - Soutien en service - Réparation et révision - Période contractuelle (somme du NIC-0901 à NIC-0933) :			À l'usage du Canada seulement

Tableau 9 : Soutien en service - Réparation et révision - Période d'option 1			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-1001	Abri opérationnel - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1001 sera calculé en fonction du NIC 0901, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1002	Abri opérationnel et pare-soleil - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1002 sera calculé en fonction du NIC 0902, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1003	Abri de planification - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1003 sera calculé en fonction du NIC 0903, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1004	Abri de planification et pare-soleil - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1004 sera calculé en fonction du NIC 0904, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1005	Abri pour bureaux - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1005 sera calculé en fonction du NIC 0905, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1006	Abri pour bureaux et pare-soleil - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1006 sera calculé en fonction du NIC 0906, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1007	Moyeu de raccordement d'abris - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1007 sera calculé en fonction du NIC 0907, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1008	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs) - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1008 sera calculé en fonction du NIC 0908, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1009	Vestibules d'assombrissement - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1009 sera calculé en fonction du NIC 0909, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1010	Portes rigides - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1010 sera calculé en fonction du NIC 0910, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1011	Nécessaire d'éclairage tactique - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1011 sera calculé en fonction du NIC 0911, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1012	Nécessaire d'éclairage tactique - Appareil d'éclairage - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1012 sera calculé en fonction du NIC 0912, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1013	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de commutation - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1013 sera calculé en fonction du NIC 0913, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1014	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de prise - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1014 sera calculé en fonction du NIC 0914, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1015	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de panneau électrique - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1015 sera calculé en fonction du NIC 0915, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1016	Appareil de conditionnement d'air - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1016 sera calculé en fonction du NIC 0916, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1017	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1017 sera calculé en fonction du NIC 0917, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1018	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1018 sera calculé en fonction du NIC 0918, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1019	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1019 sera calculé en fonction du NIC 0919, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1020	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1020 sera calculé en fonction du NIC 0920, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1021	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1021 sera calculé en fonction du NIC 0921, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1022	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1022 sera calculé en fonction du NIC 0922, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1023	Appareil de chauffage au diesel - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1023 sera calculé en fonction du NIC 0923, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1024	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1024 sera calculé en fonction du NIC 0924, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1025	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1025 sera calculé en fonction du NIC 0925, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1026	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1026 sera calculé en fonction du NIC 0926, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1027	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1027 sera calculé en fonction du NIC 0927, avec majoration annuelle de 2 %.	À l'usage du Canada seulement

NAO-1028	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1028 sera calculé en fonction du NIC 0928, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1029	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de réservoir de carburant - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1029 sera calculé en fonction du NIC 0929, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1030	Conteneurs pour le transport et le stockage - ISO 20 pi - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1030 sera calculé en fonction du NIC 0930, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1031	Conteneurs pour le transport et le stockage - 20 pi à ouverture latérale - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1031 sera calculé en fonction du NIC 0931, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1032	Conteneurs pour le transport et le stockage - Bicon - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1032 sera calculé en fonction du NIC 0932, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1033	Conteneurs pour le transport et le stockage - Tricon - Années 6 à 10	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1033 sera calculé en fonction du NIC 0933, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 9 - Soutien en service - Réparation et révision - Période d'option 1 (somme de NAO-1001 à NAO-1033) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 10 : Soutien en service - Réparation et révision - Période d'option 2			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-1101	Abri opérationnel - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1101 sera calculé en fonction du NIC 0901, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1102	Abri opérationnel et pare-soleil - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1102 sera calculé en fonction du NIC 0902, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1103	Abri de planification - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1103 sera calculé en fonction du NIC 0903, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1104	Abri de planification et pare-soleil - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1104 sera calculé en fonction du NIC 0904, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1105	Abri pour bureaux - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1105 sera calculé en fonction du NIC 0905, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1106	Abri pour bureaux et pare-soleil - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1106 sera calculé en fonction du NIC 0906, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1107	Moyeu de raccordement d'abris - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1107 sera calculé en fonction du NIC 0907, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1108	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs) - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1108 sera calculé en fonction du NIC 0908, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1109	Vestibules d'assombrissement - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1109 sera calculé en fonction du NIC 0909, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1110	Portes rigides - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1110 sera calculé en fonction du NIC 0910, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1111	Nécessaire d'éclairage tactique - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1111 sera calculé en fonction du NIC 0911, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1112	Nécessaire d'éclairage tactique - Appareil d'éclairage - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1112 sera calculé en fonction du NIC 0912, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1113	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de commutation - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1113 sera calculé en fonction du NIC 0913, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1114	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de prise - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1114 sera calculé en fonction du NIC 0914, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1115	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de panneau électrique - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1115 sera calculé en fonction du NIC 0915, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1116	Appareil de conditionnement d'air - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1116 sera calculé en fonction du NIC 0916, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1117	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1117 sera calculé en fonction du NIC 0917, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1118	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1118 sera calculé en fonction du NIC 0918, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1119	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1119 sera calculé en fonction du NIC 0919, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1120	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1120 sera calculé en fonction du NIC 0920, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1121	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1121 sera calculé en fonction du NIC 0921, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1122	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1122 sera calculé en fonction du NIC 0922, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1123	Appareil de chauffage au diesel - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1123 sera calculé en fonction du NIC 0923, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1124	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1124 sera calculé en fonction du NIC 0924, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1125	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1125 sera calculé en fonction du NIC 0925, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1126	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1126 sera calculé en fonction du NIC 0926, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1127	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1127 sera calculé en fonction du NIC 0927, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1128	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1128 sera calculé en fonction du NIC 0928, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1129	Appareil de chauffage au diesel - Réservoir de carburant - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1129 sera calculé en fonction du NIC 0929, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1130	Conteneurs pour le transport et le stockage - ISO 20 pi - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1130 sera calculé en fonction du NIC 0930, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1131	Conteneurs pour le transport et le stockage - 20 pi à ouverture latérale - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1131 sera calculé en fonction du NIC 0931, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1132	Conteneurs pour le transport et le stockage - Bicon - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1132 sera calculé en fonction du NIC 0932, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1133	Conteneurs pour le transport et le stockage - Tricon - Années 11 à 15	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1133 sera calculé en fonction du NIC 0933, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 10 - Soutien en service - Réparation et révision - Période d'option 2 (somme de NAO-1101 à NAO-1133) :			seulement

Tableau 11 : Soutien en service - Réparation et révision - Période d'option 3			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-1201	Abri opérationnel - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1201 sera calculé en fonction du NIC 0901, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement

NAO-1202	Abri opérationnel et pare-soleil - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1202 sera calculé en fonction du NIC 0902, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1203	Abri de planification - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1203 sera calculé en fonction du NIC 0903, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1204	Abri de planification et pare-soleil - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1204 sera calculé en fonction du NIC 0904, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1205	Abri pour bureaux - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1205 sera calculé en fonction du NIC 0905, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1206	Abri pour bureaux et pare-soleil - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1206 sera calculé en fonction du NIC 0906, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1207	Moyeu de raccordement d'abris - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1207 sera calculé en fonction du NIC 0907, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1208	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs) - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1208 sera calculé en fonction du NIC 0908, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1209	Vestibules d'assombrissement - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1209 sera calculé en fonction du NIC 0909, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1210	Portes rigides - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1210 sera calculé en fonction du NIC 0910, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1211	Nécessaire d'éclairage tactique - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1211 sera calculé en fonction du NIC 0911, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1212	Nécessaire d'éclairage tactique - Appareil d'éclairage - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1212 sera calculé en fonction du NIC 0912, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1213	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de commutation - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1213 sera calculé en fonction du NIC 0913, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1214	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de prise - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1214 sera calculé en fonction du NIC 0914, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1215	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de panneau électrique - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1215 sera calculé en fonction du NIC 0915, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1216	Appareil de conditionnement d'air - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1216 sera calculé en fonction du NIC 0916, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1217	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1217 sera calculé en fonction du NIC 0917, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1218	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1218 sera calculé en fonction du NIC 0918, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1219	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1219 sera calculé en fonction du NIC 0919, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1220	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1220 sera calculé en fonction du NIC 0920, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1221	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1221 sera calculé en fonction du NIC 0921, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1222	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1222 sera calculé en fonction du NIC 0922, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1223	Appareil de chauffage au diesel - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1223 sera calculé en fonction du NIC 0923, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1224	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1224 sera calculé en fonction du NIC 0924, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1225	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1225 sera calculé en fonction du NIC 0925, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1226	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1226 sera calculé en fonction du NIC 0926, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1227	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1227 sera calculé en fonction du NIC 0927, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1228	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1228 sera calculé en fonction du NIC 0928, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1229	Appareil de chauffage au diesel - Réservoir de carburant - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1229 sera calculé en fonction du NIC 0929, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1230	Conteneurs pour le transport et le stockage - ISO 20 pi - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1230 sera calculé en fonction du NIC 0930, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1231	Conteneurs pour le transport et le stockage - 20 pi à ouverture latérale - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1231 sera calculé en fonction du NIC 0931, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1232	Conteneurs pour le transport et le stockage - Bicon - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1232 sera calculé en fonction du NIC 0932, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1233	Conteneurs pour le transport et le stockage - Tricon - Années 16 à 20	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1233 sera calculé en fonction du NIC 0933, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 11 - Soutien en service - Réparation et révision - Période d'option 3 (somme de NAO-1201 à NAO-1233) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 12 : Soutien en service - Réparation et révision - Période d'option 4			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-1301	Abri opérationnel - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1301 sera calculé en fonction du NIC 0901, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1302	Abri opérationnel et pare-soleil - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1302 sera calculé en fonction du NIC 0902, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1303	Abri de planification - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1303 sera calculé en fonction du NIC 0903, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1304	Abri de planification et pare-soleil - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1304 sera calculé en fonction du NIC 0904, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1305	Abri pour bureaux - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1305 sera calculé en fonction du NIC 0905, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1306	Abri pour bureaux et pare-soleil - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1306 sera calculé en fonction du NIC 0906, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1307	Moyeu de raccordement d'abris - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1307 sera calculé en fonction du NIC 0907, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1308	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs) - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1308 sera calculé en fonction du NIC 0908, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1309	Vestibules d'assombrissement - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1309 sera calculé en fonction du NIC 0909, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1310	Portes rigides - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1310 sera calculé en fonction du NIC 0910, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1311	Nécessaire d'éclairage tactique - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1311 sera calculé en fonction du NIC 0911, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement

NAO-1312	Nécessaire d'éclairage tactique - Appareil d'éclairage - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1312 sera calculé en fonction du NIC 0912, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1313	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de commutation - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1313 sera calculé en fonction du NIC 0913, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1314	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de prise - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1314 sera calculé en fonction du NIC 0914, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1315	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de panneau électrique - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1315 sera calculé en fonction du NIC 0915, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1316	Appareil de conditionnement d'air - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1316 sera calculé en fonction du NIC 0916, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1317	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1317 sera calculé en fonction du NIC 0917, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1318	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1318 sera calculé en fonction du NIC 0918, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1319	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1319 sera calculé en fonction du NIC 0919, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1320	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1320 sera calculé en fonction du NIC 0920, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1321	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1321 sera calculé en fonction du NIC 0921, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1322	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1322 sera calculé en fonction du NIC 0922, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1323	Appareil de chauffage au diesel - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1323 sera calculé en fonction du NIC 0923, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1324	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1324 sera calculé en fonction du NIC 0924, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1325	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1325 sera calculé en fonction du NIC 0925, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1326	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1326 sera calculé en fonction du NIC 0926, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1327	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1327 sera calculé en fonction du NIC 0927, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1328	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1328 sera calculé en fonction du NIC 0928, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1329	Appareil de chauffage au diesel - Réservoir de carburant - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1329 sera calculé en fonction du NIC 0929, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1330	Conteneurs pour le transport et le stockage - ISO 20 pi - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1330 sera calculé en fonction du NIC 0930, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1331	Conteneurs pour le transport et le stockage - 20 pi à ouverture latérale - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1331 sera calculé en fonction du NIC 0931, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1332	Conteneurs pour le transport et le stockage - Bicon - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1332 sera calculé en fonction du NIC 0932, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
NAO-1333	Conteneurs pour le transport et le stockage - Tricon - Années 21 à 25	Aux fins d'évaluation, le prix de NAO-1333 sera calculé en fonction du NIC 0933, avec majoration annuelle de 2 %.	A l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 12 - Soutien en service - Réparation et révision - Période d'option 4 (somme de NAO-1301 à NAO-1333) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 13 : Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période contractuelle			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NIC-1401	Abri opérationnel	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1402	Abri opérationnel et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1403	Abri de planification	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1404	Abri de planification et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1405	Abri pour bureaux	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1406	Abri pour bureau et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1407	Moyeu de raccordement d'abris	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1408	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs)	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1409	Vestibules d'assombrissement	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1410	Portes rigides	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1411	Nécessaire d'éclairage tactique	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1412	Nécessaire d'éclairage tactique – Appareil d'éclairage	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1413	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de commutation	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1414	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de prise	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1415	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de panneau électrique	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1416	Appareil de conditionnement d'air	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1417	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1418	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1419	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1420	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement
NIC-1421	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	A l'usage du Canada seulement

NIC-1422	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1423	Appareil de chauffage au diesel	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1424	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1425	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1426	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1427	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1428	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1429	Appareil de chauffage au diesel - Réservoir de carburant	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1430	Conteneurs pour le transport et le stockage – ISO 20 pi	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1431	Conteneurs pour le transport et le stockage – 20 pi à ouverture latérale	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1432	Conteneurs pour le transport et le stockage – Bicon	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
NIC-1433	Conteneurs pour le transport et le stockage – Tricon	Somme des prix unitaires de l'année 3 à l'année 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B.	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 13 - Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période contractuelle (somme du NIC-1401 à NIC-1433) :			seulement

Tableau 14 : Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période d'option 1			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-1501	Abri opérationnel	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1401.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1502	Abri opérationnel et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1402.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1503	Abri de planification	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1403.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1504	Abri de planification et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1404.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1505	Abri pour bureaux	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1405.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1506	Abri pour bureau et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1406.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1507	Moyeu de raccordement d'abris	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1407.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1508	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs)	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1408.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1509	Vestibules d'assombrissement	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1409.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1510	Portes rigides	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1410.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1511	Nécessaire d'éclairage tactique	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1411.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1512	Nécessaire d'éclairage tactique – Appareil d'éclairage	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1412.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1513	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de commutation	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1413.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1514	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de prise	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1414.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1515	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de panneau électrique	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1415.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1516	Appareil de conditionnement d'air	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1416.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1517	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1417.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1518	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1418.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1519	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1419.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1520	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1420.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1521	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1421.	À l'usage du Canada seulement

NAO-1522	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1422.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1523	Appareil de chauffage au diesel	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1423.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1524	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1424.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1525	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1425.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1526	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1426.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1527	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1427.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1528	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1428.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1529	Appareil de chauffage au diesel - Réservoir de carburant	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1429.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1530	Conteneurs pour le transport et le stockage – ISO 20 pi	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1430.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1531	Conteneurs pour le transport et le stockage – 20 pi à ouverture latérale	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1431.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1532	Conteneurs pour le transport et le stockage – Bicon	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1432.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1533	Conteneurs pour le transport et le stockage – Tricon	Somme des prix unitaires de l'année 6 à l'année 10, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1433.	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 14 - Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période d'option 1 (somme de NAO-1501 à NAO-1533) :			seulement

Tableau 15 : Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période d'option 2

Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-1601	Abri opérationnel	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1501.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1602	Abri opérationnel et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1502.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1603	Abri de planification	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1503.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1604	Abri de planification et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1504.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1605	Abri pour bureaux	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1505.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1606	Abri pour bureau et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1506.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1607	Moyeu de raccordement d'abris	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1507.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1608	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs)	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1508.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1609	Vestibules d'assombrissement	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1509.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1610	Portes rigides	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1510.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1611	Nécessaire d'éclairage tactique	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1511.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1612	Nécessaire d'éclairage tactique – Appareil d'éclairage	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1512.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1613	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de commutation	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1513.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1614	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de prise	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1514.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1615	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de panneau électrique	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1515.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1616	Appareil de conditionnement d'air	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1516.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1617	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1517.	À l'usage du Canada seulement

NAO-1618	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1518.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1619	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1519.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1620	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1520.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1621	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1521.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1622	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1522.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1623	Appareil de chauffage au diesel	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1523.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1624	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1524.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1625	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1525.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1626	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1526.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1627	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1527.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1628	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1528.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1629	Appareil de chauffage au diesel - Réservoir de carburant	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1529.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1630	Conteneurs pour le transport et le stockage – ISO 20 pi	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1530.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1631	Conteneurs pour le transport et le stockage – 20 pi à ouverture latérale	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1531.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1632	Conteneurs pour le transport et le stockage – Bicon	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1532.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1633	Conteneurs pour le transport et le stockage – Tricon	Somme des prix unitaires de l'année 11 à l'année 15, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1533.	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 15 - Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période d'option 2 (somme de NAO-1601 à NAO-1633) :			À l'usage du Canada seulement

Tableau 16 : Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période d'option 3			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-1701	Abri opérationnel	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1601.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1702	Abri opérationnel et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1602.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1703	Abri de planification	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1603.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1704	Abri de planification et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1604.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1705	Abri pour bureaux	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1605.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1706	Abri pour bureau et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1606.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1707	Moyeu de raccordement d'abris	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1607.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1708	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs)	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1608.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1709	Vestibules d'assombrissement	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1609.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1710	Portes rigides	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1610.	À l'usage du Canada seulement

NAO-1711	Nécessaire d'éclairage tactique	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1611.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1712	Nécessaire d'éclairage tactique – Appareil d'éclairage	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1612.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1713	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de commutation	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1613.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1714	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de prise	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1614.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1715	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de panneau électrique	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1615.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1716	Appareil de conditionnement d'air	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1616.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1717	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1617.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1718	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1618.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1719	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1619.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1720	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1620.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1721	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1621.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1722	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1622.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1723	Appareil de chauffage au diesel	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1623.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1724	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1624.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1725	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1625.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1726	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1626.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1727	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1627.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1728	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1628.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1729	Appareil de chauffage au diesel - Réservoir de carburant	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1629.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1730	Conteneurs pour le transport et le stockage – ISO 20 pi	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1630.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1731	Conteneurs pour le transport et le stockage – 20 pi à ouverture latérale	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1631.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1732	Conteneurs pour le transport et le stockage – Bicon	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1632.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1733	Conteneurs pour le transport et le stockage – Tricon	Somme des prix unitaires de l'année 16 à l'année 20, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1633.	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 16 - Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période d'option 3 (somme de NAO-1701 à NAO-1733) :			À l'usage du Canada seulement

Tableau 17 : Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période d'option 4			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-1801	Abri opérationnel	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1701.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1802	Abri opérationnel et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1702.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1803	Abri de planification	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1703.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1804	Abri de planification et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1704.	À l'usage du Canada seulement

NAO-1805	Abri pour bureaux	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1705.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1806	Abri pour bureau et pare-soleil	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1706.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1807	Moyeu de raccordement d'abris	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1707.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1808	Couloir pour véhicule (c.-à-d. connecteurs)	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1708.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1809	Vestibules d'assombrissement	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1709.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1810	Portes rigides	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1710.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1811	Nécessaire d'éclairage tactique	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1711.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1812	Nécessaire d'éclairage tactique – Appareil d'éclairage	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1712.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1813	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de commutation	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1713.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1814	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de prise	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1714.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1815	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de panneau électrique	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1715.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1816	Appareil de conditionnement d'air	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1716.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1817	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1717.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1818	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1718.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1819	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1719.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1820	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1720.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1821	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1721.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1822	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1722.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1823	Appareil de chauffage au diesel	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1723.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1824	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1724.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1825	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de brûleur	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1725.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1826	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble d'échangeur de chaleur	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1726.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1827	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de soufflante	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1727.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1828	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de thermostat	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1728.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1829	Appareil de chauffage au diesel - Réservoir de carburant	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1729.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1830	Conteneurs pour le transport et le stockage – ISO 20 pi	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1730.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1831	Conteneurs pour le transport et le stockage – 20 pi à ouverture latérale	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1731.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1832	Conteneurs pour le transport et le stockage – Bicon	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1732.	À l'usage du Canada seulement
NAO-1833	Conteneurs pour le transport et le stockage – Tricon	Somme des prix unitaires de l'année 21 à l'année 25, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BC du vol. 3, annexe B, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-1733.	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 17 - Soutien en service - Catalogue de pièces de rechange et de produits consommables - Période d'option 4 (somme de NAO-1801 à NAO-1833) :			À l'usage du Canada seulement

Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total

NIC-1901	Gestionnaire de projet	Le prix du NIC-1901 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1902	Ingénieur principal	Le prix du NIC-1902 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1903	Ingénieur intermédiaire	Le prix du NIC-1903 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1904	Ingénieur	Le prix du NIC-1904 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1905	Concepteur	Le prix du NIC-1905 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1906	Dessinateur	Le prix du NIC-1906 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1907	Rédacteur technique	Le prix du NIC-1907 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1908	Technicien - Électricité	Le prix du NIC-1908 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1909	Technicien - Mécanique	Le prix du NIC-1909 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1910	Technicien - Textile	Le prix du NIC-1910 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1911	Manœuvre	Le prix du NIC-1911 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1912	Représentant des services techniques	Le prix du NIC-1912 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-1913	Formateur	Le prix du NIC-1913 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 3 à 5, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BD du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 18 - Soutien en service - Tarifs de main-d'œuvre fixes pour les travaux et les services avec autorisation de tâches - Période contractuelle (somme du NIC-1901 à NIC-1913) :			À l'usage du Canada seulement

Tableau 19 : Soutien en service - Tarifs de main-d'œuvre fixes pour les travaux et les services avec autorisation de tâches - Période d'option 1			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-2001	Gestionnaire de projet	Le prix de NAO-2001 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1901.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2002	Ingénieur principal	Le prix de NAO-2002 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1902.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2003	Ingénieur intermédiaire	Le prix de NAO-2003 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1903.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2004	Ingénieur	Le prix de NAO-2004 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1904.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2005	Concepteur	Le prix de NAO-2005 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1905.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2006	Dessinateur	Le prix de NAO-2006 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1906.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2007	Rédacteur technique	Le prix de NAO-2007 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1907.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2008	Technicien - Électricité	Le prix de NAO-2008 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1908.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2009	Technicien - Mécanique	Le prix de NAO-2009 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1909.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2010	Technicien - Textile	Le prix de NAO-2010 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1910.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2011	Manœuvre	Le prix de NAO-2011 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1911.	À l'usage du Canada seulement

NAO-2012	Représentant des services techniques	Le prix de NAO-2012 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1912.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2013	Formateur	Le prix de NAO-2013 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 6 à 10, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % du NIC 1913.	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 19 - Soutien en service - Tarifs de main-d'œuvre fixes pour les travaux et les services avec autorisation de tâches - Période d'option 1 (somme de NAO-2001 à NAO-2013) :			À l'usage du Canada seulement

Tableau 20 : Soutien en service - Tarifs de main-d'œuvre fixes pour les travaux et les services avec autorisation de tâches - Période d'option 2			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-2101	Gestionnaire de projet	Le prix de NAO-2101 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2001.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2102	Ingénieur principal	Le prix de NAO-2102 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2002.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2103	Ingénieur intermédiaire	Le prix de NAO-2103 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2003.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2104	Ingénieur	Le prix de NAO-2104 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2004.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2105	Concepteur	Le prix de NAO-2105 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2005.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2106	Dessinateur	Le prix de NAO-2106 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2006.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2107	Rédacteur technique	Le prix de NAO-2107 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2007.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2108	Technicien - Électricité	Le prix de NAO-2108 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2008.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2109	Technicien - Mécanique	Le prix de NAO-2109 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2009.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2110	Technicien - Textile	Le prix de NAO-2110 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2010.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2111	Manœuvre	Le prix de NAO-2111 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2011.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2112	Représentant des services techniques	Le prix de NAO-2112 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2012.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2113	Formateur	Le prix de NAO-2113 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 11 à 15, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2013.	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 20 - Soutien en service - Tarifs de main-d'œuvre fixes pour les travaux et les services avec autorisation de tâches - Période d'option 2 (somme de NAO-2101 à NAO-2113) :			À l'usage du Canada seulement

Tableau 21 : Soutien en service - Tarifs de main-d'œuvre fixes pour les travaux et les services avec autorisation de tâches - Période d'option 3			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-2201	Gestionnaire de projet	Le prix de NAO-2201 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2101.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2202	Ingénieur principal	Le prix de NAO-2202 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2102.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2203	Ingénieur intermédiaire	Le prix de NAO-2203 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2103.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2204	Ingénieur	Le prix de NAO-2204 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2104.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2205	Concepteur	Le prix de NAO-2205 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2105.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2206	Dessinateur	Le prix de NAO-2206 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2106.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2207	Rédacteur technique	Le prix de NAO-2207 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2107.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2208	Technicien - Électricité	Le prix de NAO-2208 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2108.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2209	Technicien - Mécanique	Le prix de NAO-2209 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2109.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2210	Technicien - Textile	Le prix de NAO-2210 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2110.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2211	Manœuvre	Le prix de NAO-2211 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2111.	À l'usage du Canada seulement

NAO-2212	Représentant des services techniques	Le prix de NAO-2212 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2112.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2213	Formateur	Le prix de NAO-2213 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 16 à 20, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2113.	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 21 - Soutien en service - Tarifs de main-d'œuvre fixes pour les travaux et les services avec autorisation de tâches - Période d'option 3 (somme de NAO-2201 à NAO-2213) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 22 : Soutien en service - Tarifs de main-d'œuvre fixes pour les travaux et les services avec autorisation de tâches - Période d'option 4			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-2301	Gestionnaire de projet	Le prix de NAO-2301 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2201.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2302	Ingénieur principal	Le prix de NAO-2302 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2202.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2303	Ingénieur intermédiaire	Le prix de NAO-2303 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2203.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2304	Ingénieur	Le prix de NAO-2304 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2204.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2305	Concepteur	Le prix de NAO-2305 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2205.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2306	Dessinateur	Le prix de NAO-2306 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2206.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2307	Rédacteur technique	Le prix de NAO-2307 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2207.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2308	Technicien - Électricité	Le prix de NAO-2308 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2208.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2309	Technicien - Mécanique	Le prix de NAO-2309 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2209.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2310	Technicien - Textile	Le prix de NAO-2310 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2210.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2311	Manœuvre	Le prix de NAO-2311 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2211.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2312	Représentant des services techniques	Le prix de NAO-2312 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2212.	À l'usage du Canada seulement
NAO-2313	Formateur	Le prix de NAO-2313 sera le produit des tarifs horaires fermes annuels multipliés par l'estimation des travaux annuels pour les années 21 à 25, calculés en fonction d'une majoration annuelle de 2 % de NAO-2213.	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 22 - Soutien en service - Tarifs de main-d'œuvre fixes pour les travaux et les services avec autorisation de tâches - Période d'option 4 (somme de NAO-2301 à NAO-2313) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 23 : Soutien en service - Taux de majoration - Période contractuelle			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NIC-2401	Majoration pour les matériaux	Le prix total du NIC 2401 sera le produit du taux de majoration ferme multiplié par le niveau d'effort estimatif pour la période du contrat, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BE du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-2402	Majoration pour ajouts au catalogue de pièces de rechange et de produits consommables	Le prix total du NIC 2402 sera le produit du taux de majoration ferme multiplié par le niveau d'effort estimatif pour la période du contrat, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BE du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NIC-2403	Majoration pour la sous-traitance	Le prix total du NIC 2403 sera le produit du taux de majoration ferme multiplié par le niveau d'effort estimatif pour la période du contrat, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BE du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
Sous-total Tableau 23 - Soutien en service - Taux de majoration - Période contractuelle (somme du NIC 2401 à NIC 2403) :			A l'usage du Canada seulement

Tableau 24 : Soutien en service - Taux de majoration - Période d'option 1, 2, 3, 4			
Numéro d'article	Description	Instructions	Prix total
NAO-2501	Majoration pour les matériaux	Le prix total de NAO-2501 sera le produit du taux de majoration ferme multiplié par la somme du niveau d'effort estimatif pour les périodes d'option 1, 2, 3, 4, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BE du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NAO-2502	Majoration pour ajouts au catalogue de pièces de rechange et de produits consommables	Le prix total de NAO-2502 sera le produit du taux de majoration ferme multiplié par la somme du niveau d'effort estimatif pour les périodes d'option 1, 2, 3, 4, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BE du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement
NAO-2503	Majoration pour la sous-traitance	Le prix total de NAO-2503 sera le produit du taux de majoration ferme multiplié par la somme du niveau d'effort estimatif pour les périodes d'option 1, 2, 3, 4, tel qu'indiqué au Barème de prix pour le SES, appendice BE du vol. 3, annexe B	À l'usage du Canada seulement

Solicitation No. – N° de l'invitation
W8476-155245/A
Client Ref. No. – N° de réf.
W8476-155245

Amd. No. 006
W8476-155245

Buyer ID
112qf
VOLUME 1 – INSTRUCTIONS A L'INTENTION DES SOUMISSIONAIRES
Att BD1 A L'ANNEXE B

Sous-total Tableau 24 - Soutien en service - Taux de majoration - Période d'option 1, période d'option 2, période d'option 3, période d'option 4 (somme de NAO-2501 à NAO-2503) :	A l'usage du Canada seulement
---	----------------------------------

RÉPARATION ET RÉVISION - PÉRIODE CONTRACTUELLE

N° d'article du contrat (NAC)	DESCRIPTION DU MATÉRIEL / TRAVAUX	ESTIMATION DES TRAVAUX ANNUELS	Unité	Tarif ferme ou horaire pour l'année 1 (aucun prix demandé)	Tarif ferme ou horaire pour l'année 2 (aucun prix demandé)	Tarif ferme ou horaire pour l'année 3	Tarif ferme ou horaire pour l'année 4	Tarif ferme ou horaire pour l'année 5
901	Abrî opérationnel							
0901a	Réception / Nettoyage / Inspection	14	Ch.					
0901b	Elimination / Rebut	1	Ch.					
0901c	Réparation	925	Heures			\$/h		
0901d	Révision	1	Ch.					
0901e	Préparation pour la livraison	13	Ch.					
0902	Pare-soleil d'abri opérationnel							
0902a	Réception / Nettoyage / Inspection	15	Ch.					
0902b	Elimination / Rebut	1	Ch.					
0902c	Réparation	165	Heures			\$/h		
0902d	Révision	2	Ch.					
0902e	Préparation pour la livraison	14	Ch.					
903	Abrî de planification							
0903a	Réception / Nettoyage / Inspection	150	Ch.					
0903b	Elimination / Rebut	10	Ch.					
0903c	Réparation	5600	Heures			\$/h		
0903d	Révision	18	Ch.					
0903e	Préparation pour la livraison	140	Ch.					
0904	Pare-soleil d'abri de planification							
0904a	Réception / Nettoyage / Inspection	165	Ch.					
0904b	Elimination / Rebut	11	Ch.					
0904c	Réparation	135	Heures			\$/h		
0904d	Révision	20	Ch.					
0904e	Préparation pour la livraison	154	Ch.					
0905	Abrî pour bureaux							
0905a	Réception / Nettoyage / Inspection	35	Ch.					
0905b	Elimination / Rebut	2	Ch.					
0905c	Réparation	1000	Heures			\$/h		
0905d	Révision	4	Ch.					
0905e	Préparation pour la livraison	33	Ch.					
0906	Pare-soleil d'abri pour bureaux							
0906a	Réception / Nettoyage / Inspection	35	Ch.					
0906b	Elimination / Rebut	2	Ch.					
0906c	Réparation	240	Heures			\$/h		
0906d	Révision	4	Ch.					
0906e	Préparation pour la livraison	33	Ch.					
0907	Moyeu de raccordement d'abris							
0907a	Réception / Nettoyage / Inspection	52	Ch.					
0907b	Elimination / Rebut	3	Ch.					
0907c	Réparation	1500	Heures			\$/h		
0907d	Révision	6	Ch.					
0907e	Préparation pour la livraison	49	Ch.					
0908	Couloir pour véhicule (c.-à-d. raccordement)							
0908a	Réception / Nettoyage / Inspection	55	Ch.					
0908b	Elimination / Rebut	3	Ch.					
0908c	Réparation	330	Heures			\$/h		
0908d	Révision	6	Ch.					
0908e	Préparation pour la livraison	52	Ch.					
0909	Vestibules d'assombrissement							
0909a	Réception / Nettoyage / Inspection	190	Ch.					
0909b	Elimination / Rebut	12	Ch.					
0909c	Réparation	1125	Heures			\$/h		
0909d	Révision	20	Ch.					

		178	Ch.		\$		\$
0909e	Préparation pour la livraison						
0910	Portes rigides						
0910a	Réception / Nettoyage / Inspection	160	Ch.		\$		
0910b	Élimination / Rebut	10	Ch.		\$		
0910c	Réparation	500	Heures		\$/h		\$
0910d	Révision	18	Ch.		\$		
0910e	Préparation pour la livraison	150	Ch.		\$		
0911	Nécessaire d'éclairage tactique						
0911a	Réception / Nettoyage / Inspection	750	Ch.		\$		
0911b	Élimination / Rebut	50	Ch.		\$		
0911c	Réparation	11000	Heures		\$/h		\$
0911d	Révision	90	Ch.		\$		
0911e	Préparation pour la livraison	700	Ch.		\$		
0912	Nécessaire d'éclairage tactique - Appareil d'éclairage						
0912a	Réception / Nettoyage / Inspection	1500	Ch.		\$		
0912b	Élimination / Rebut	100	Ch.		\$		
0912c	Réparation	5000	Heures		\$/h		\$
0912d	Révision	180	Ch.		\$		
0912e	Préparation pour la livraison	1400	Ch.		\$		
0913	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de commutation						
0913a	Réception / Nettoyage / Inspection	1500	Ch.		\$		
0913b	Élimination / Rebut	100	Ch.		\$		
0913c	Réparation	1100	Heures		\$/h		\$
0913d	Révision	90	Ch.		\$		
0913e	Préparation pour la livraison	1400	Ch.		\$		
0914	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de prise						
0914a	Réception / Nettoyage / Inspection	1500	Ch.		\$		
0914b	Élimination / Rebut	100	Ch.		\$		
0914c	Réparation	1800	Heures		\$/h		\$
0914d	Révision	180	Ch.		\$		
0914e	Préparation pour la livraison	1400	Ch.		\$		
0915	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de panneau électrique						
0915a	Réception / Nettoyage / Inspection	350	Ch.		\$		
0915b	Élimination / Rebut	25	Ch.		\$		
0915c	Réparation	1800	Heures		\$/h		\$
0915d	Révision	40	Ch.		\$		
0915e	Préparation pour la livraison	325	Ch.		\$		
0916	Appareil de conditionnement d'air						
0916a	Réception / Nettoyage / Inspection	120	Ch.		\$		
0916b	Élimination / Rebut	7	Ch.		\$		
0916c	Réparation	5200	Heures		\$/h		\$
0916d	Révision	14	Ch.		\$		
0916e	Préparation pour la livraison	113	Ch.		\$		
0917	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande (inclut les instruments de commande, les capteurs, les relais, l'électricité, le câblage, l'enveloppe, les étiquettes et les autocollants)						
0917a	Réception / Nettoyage / Inspection	250	Ch.		\$		
0917b	Élimination / Rebut	12	Ch.		\$		
0917c	Réparation	1750	Heures		\$/h		\$
0917d	Révision	30	Ch.		\$		
0917e	Préparation pour la livraison	238	Ch.		\$		
0918	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur (inclut le compresseur, le moteur électrique, le condensateur, les fixations de moteur, les supports, les capteurs, le faisceau de câbles, les robinets de charge, le panneau de commande)						
0918a	Réception / Nettoyage / Inspection	175	Ch.		\$		
0918b	Élimination / Rebut	10	Ch.		\$		

0933	Conteneurs pour le transport et le stockage - Tricon (NNO 8145-01-540-5854)								
0933a	Réception / Nettoyage / Inspection	25	Ch.						
0933b	Élimination / Rebut	1	Ch.						
0933c	Réparation	350	Heures						
0933d	Révision	1	Ch.						
0933e	Préparation pour la livraison	24	Ch.						

NOTA 1 : Les travaux de réparation que le client demande d'exécuter en heures supplémentaires seront facturés 1,5 fois le tarif normal et 2,0 fois le tarif normal pour les jours fériés.

RÉPARATION ET RÉVISION - PÉRIODE D'OPTION 1

N° d'article d'option (NAO)	DESCRIPTION DU MATÉRIEL / TRAVAUX	ESTIMATION DES TRAVAUX ANNUELS	Unité	Tarif ferme ou horaire pour l'année 6	Tarif ferme ou horaire pour l'année 7	Tarif ferme ou horaire pour l'année 8	Tarif ferme ou horaire pour l'année 9	Tarif ferme ou horaire pour l'année 10
1001	Abri opérationnel							
1001a	Réception / Nettoyage / Inspection	28	Ch.					
1001b	Élimination / Rebut	2	Ch.					
1001c	Réparation	1850	Heures					
1001d	Révision	2	Ch.					
1001e	Préparation pour la livraison	26	Ch.					
1002	Pare-soleil d'abri opérationnel							
1002a	Réception / Nettoyage / Inspection	30	Ch.					
1002b	Élimination / Rebut	2	Ch.					
1002c	Réparation	330	Heures					
1002d	Révision	4	Ch.					
1002e	Préparation pour la livraison	28	Ch.					
1003	Abri de planification							
1003a	Réception / Nettoyage / Inspection	300	Ch.					
1003b	Élimination / Rebut	20	Ch.					
1003c	Réparation	11200	Heures					
1003d	Révision	36	Ch.					
1003e	Préparation pour la livraison	280	Ch.					
1004	Pare-soleil d'abri de planification							
1004a	Réception / Nettoyage / Inspection	335	Ch.					
1004b	Élimination / Rebut	22	Ch.					
1004c	Réparation	270	Heures					
1004d	Révision	40	Ch.					
1004e	Préparation pour la livraison	313	Ch.					
1005	Abri pour bureaux							
1005a	Réception / Nettoyage / Inspection	70	Ch.					
1005b	Élimination / Rebut	5	Ch.					
1005c	Réparation	2007	Heures					
1005d	Révision	8	Ch.					
1005e	Préparation pour la livraison	65	Ch.					
1006	Pare-soleil d'abri pour bureaux							
1006a	Réception / Nettoyage / Inspection	78	Ch.					
1006b	Élimination / Rebut	5	Ch.					
1006c	Réparation	480	Heures					
1006d	Révision	9	Ch.					
1006e	Préparation pour la livraison	73	Ch.					
1007	Moyeu de raccordement d'abris							
1007a	Réception / Nettoyage / Inspection	105	Ch.					
1007b	Élimination / Rebut	7	Ch.					
1007c	Réparation	2999	Heures					
1007d	Révision	13	Ch.					
1007e	Préparation pour la livraison	98	Ch.					
1008	Couleur pour véhicule (c.-à-d. éléments de raccordement)							
1008a	Réception / Nettoyage / Inspection	110	Ch.					
1008b	Élimination / Rebut	7	Ch.					

		465	Ch.						
1017e	Préparation pour la livraison								
1018	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur (inclut le compresseur, le moteur électrique, le condensateur, les fixations de moteur, les supports, les capteurs, le faisceau de câbles, les robinets de charge, le fluide réfrigérant et l'enveloppe)								
1018a	Réception / Nettoyage / Inspection	350	Ch.						
1018b	Élimination / Rebut	20	Ch.						
1018c	Réparation	4628	Heures						
1018d	Révision	21	Ch.						
1018e	Préparation pour la livraison	330	Ch.						
1019	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur (inclut les serpents, l'échangeur de chaleur, le bâti et les ferrures de support)								
1019a	Réception / Nettoyage / Inspection	50	Ch.						
1019b	Élimination / Rebut	3	Ch.						
1019c	Réparation	354	Heures						
1019d	Révision	3	Ch.						
1019e	Préparation pour la livraison	47	Ch.						
1020	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur (inclut les serpents d'évaporateur, l'échangeur de chaleur, le robinet détenteur, les tuyaux flexibles, le calorifuge et le bâti de support)								
1020a	Réception / Nettoyage / Inspection	50	Ch.						
1020b	Élimination / Rebut	3	Ch.						
1020c	Réparation	2217	Heures						
1020d	Révision	3	Ch.						
1020e	Préparation pour la livraison	47	Ch.						
1021	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante (inclut le moteur, les fixations de moteur, le ventilateur, le condensateur, les filtres à air, les ferrures de support, les étiquettes et les autocollants)								
1021a	Réception / Nettoyage / Inspection	75	Ch.						
1021b	Élimination / Rebut	5	Ch.						
1021c	Réparation	302	Heures						
1021d	Révision	5	Ch.						
1021e	Préparation pour la livraison	70	Ch.						
1022	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur (inclut le moteur, les fixations de moteur, le ventilateur, le condensateur, les ferrures de support et le faisceau de câbles)								
1022a	Réception / Nettoyage / Inspection	75	Ch.						
1022b	Élimination / Rebut	5	Ch.						
1022c	Réparation	256	Heures						
1022d	Révision	5	Ch.						
1022e	Préparation pour la livraison	70	Ch.						
1023	Appareil de chauffage au diesel								
1023a	Réception / Nettoyage / Inspection	260	Ch.						
1023b	Élimination / Rebut	15	Ch.						
1023c	Réparation	5623	Heures						
1023d	Révision	31	Ch.						
1023e	Préparation pour la livraison	245	Ch.						
1024	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de panneau de commande (inclut les instruments de commande, les capteurs, les relais, l'électricité, le câblage, l'enveloppe, les étiquettes et les autocollants)								
1024a	Réception / Nettoyage / Inspection	350	Ch.						
1024b	Élimination / Rebut	5	Ch.						
1024c	Réparation	2363	Heures						
1024d	Révision	14	Ch.						
1024e	Préparation pour la livraison	345	Ch.						

N° d'article d'option (MAO)	DESCRIPTION DU MATÉRIEL / TRAVAUX	ESTIMATION DES TRAVAUX ANNUELS	Unité	Tarif ferme ou horaire pour l'année 11	Tarif ferme ou horaire pour l'année 12	Tarif ferme ou horaire pour l'année 13	Tarif ferme ou horaire pour l'année 14	Tarif ferme ou horaire pour l'année 15
1031d	1031d Révision	3	Ch.					
1031e	1031e Préparation pour la livraison	22	Ch.					
1032	Conteneurs pour le transport et le stockage - Bicon (NNO 8145-01-537-6294)							
1032a	Réception / Nettoyage / Inspection	55	Ch.					
1032b	Élimination / Rebut	2	Ch.					
1032c	Réparation	669	Heures					
1032d	Révision	3	Ch.					
1032e	Préparation pour la livraison	53	Ch.					
1033	Conteneurs pour le transport et le stockage - Tricon (NNO 8145-01-540-5854)							
1033a	Réception / Nettoyage / Inspection	55	Ch.					
1033b	Élimination / Rebut	2	Ch.					
1033c	Réparation	669	Heures					
1033d	Révision	3	Ch.					
1033e	Préparation pour la livraison	53	Ch.					

RÉPARATION ET RÉVISION - PÉRIODE D'OPTION 2

N° d'article d'option (MAO)	DESCRIPTION DU MATÉRIEL / TRAVAUX	ESTIMATION DES TRAVAUX ANNUELS	Unité	Tarif ferme ou horaire pour l'année 11	Tarif ferme ou horaire pour l'année 12	Tarif ferme ou horaire pour l'année 13	Tarif ferme ou horaire pour l'année 14	Tarif ferme ou horaire pour l'année 15
1101	Abri opérationnel							
1101a	Réception / Nettoyage / Inspection	28	Ch.					
1101b	Élimination / Rebut	2	Ch.					
1101c	Réparation	1850	Heures					
1101d	Révision	2	Ch.					
1101e	Préparation pour la livraison	26	Ch.					
1102	Pare-soleil d'abri opérationnel							
1102a	Réception / Nettoyage / Inspection	30	Ch.					
1102b	Élimination / Rebut	2	Ch.					
1102c	Réparation	380	Heures					
1102d	Révision	4	Ch.					
1102e	Préparation pour la livraison	28	Ch.					
1103	Abri de planification							
1103a	Réception / Nettoyage / Inspection	300	Ch.					
1103b	Élimination / Rebut	20	Ch.					
1103c	Réparation	11200	Heures					
1103d	Révision	36	Ch.					
1103e	Préparation pour la livraison	280	Ch.					
1104	Pare-soleil d'abri de planification							
1104a	Réception / Nettoyage / Inspection	335	Ch.					
1104b	Élimination / Rebut	22	Ch.					
1104c	Réparation	270	Heures					
1104d	Révision	40	Ch.					
1104e	Préparation pour la livraison	313	Ch.					
1105	Abri pour bureaux							
1105a	Réception / Nettoyage / Inspection	70	Ch.					
1105b	Élimination / Rebut	5	Ch.					
1105c	Réparation	2007	Heures					
1105d	Révision	8	Ch.					
1105e	Préparation pour la livraison	65	Ch.					
1106	Pare-soleil d'abri pour bureaux							
1106a	Réception / Nettoyage / Inspection	78	Ch.					
1106b	Élimination / Rebut	5	Ch.					
1106c	Réparation	480	Heures					
1106d	Révision	9	Ch.					
1106e	Préparation pour la livraison	73	Ch.					
1107	Moyeu de raccordement d'abris							

1107a	Réception / Nettoyage / Inspection	105	Ch.						
1107b	Elimination / Rebut	7	Ch.						
1107c	Réparation	2099	Heures						
1107d	Revision	13	Ch.						
1107e	Préparation pour la livraison	98	Ch.						
1108	Couloir pour véhicule (c.-à-d. éléments de raccordement)								
1108a	Réception / Nettoyage / Inspection	110	Ch.						
1108b	Elimination / Rebut	7	Ch.						
1108c	Réparation	675	Heures						
1108d	Revision	13	Ch.						
1108e	Préparation pour la livraison	103	Ch.						
1109	Vestibules d'assombrissement								
1109a	Réception / Nettoyage / Inspection	385	Ch.						
1109b	Elimination / Rebut	25	Ch.						
1109c	Réparation	2252	Heures						
1109d	Revision	46	Ch.						
1109e	Préparation pour la livraison	360	Ch.						
1110	Portes rigides								
1110a	Réception / Nettoyage / Inspection	320	Ch.						
1110b	Elimination / Rebut	22	Ch.						
1110c	Réparation	1081	Heures						
1110d	Revision	38	Ch.						
1110e	Préparation pour la livraison	298	Ch.						
1111	Nécessaire d'éclairage tactique								
1111a	Réception / Nettoyage / Inspection	1500	Ch.						
1111b	Elimination / Rebut	100	Ch.						
1111c	Réparation	22140	Heures						
1111d	Revision	180	Ch.						
1111e	Préparation pour la livraison	1400	Ch.						
1112	Nécessaire d'éclairage tactique - Appareil d'éclairage								
1112a	Réception / Nettoyage / Inspection	3000	Ch.						
1112b	Elimination / Rebut	200	Ch.						
1112c	Réparation	10148	Heures						
1112d	Revision	360	Ch.						
1112e	Préparation pour la livraison	2800	Ch.						
1113	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de commutation								
1113a	Réception / Nettoyage / Inspection	3000	Ch.						
1113b	Elimination / Rebut	200	Ch.						
1113c	Réparation	2214	Heures						
1113d	Revision	180	Ch.						
1113e	Préparation pour la livraison	2800	Ch.						
1114	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de prise								
1114a	Réception / Nettoyage / Inspection	3000	Ch.						
1114b	Elimination / Rebut	200	Ch.						
1114c	Réparation	3690	Heures						
1114d	Revision	360	Ch.						
1114e	Préparation pour la livraison	2800	Ch.						
1115	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de panneau électrique								
1115a	Réception / Nettoyage / Inspection	700	Ch.						
1115b	Elimination / Rebut	50	Ch.						
1115c	Réparation	3659	Heures						
1115d	Revision	84	Ch.						
1115e	Préparation pour la livraison	650	Ch.						
1116	Appareil de conditionnement d'air								
1116a	Réception / Nettoyage / Inspection	240	Ch.						
1116b	Elimination / Rebut	15	Ch.						
1116c	Réparation	10564	Heures						
1116d	Revision	20	Ch.						
1116e	Préparation pour la livraison	225	Ch.						

		2340	Heures						
1130c	Réparation	23	Ch.						
1130d	Revision	184	Ch.						
1130e	Préparation pour la livraison								
1131	Conteneurs pour le transport et le stockage - 20 pi à ouverture latérale (NNO 8145-21-921-0858)								
1131a	Réception / Nettoyage / Inspection	23	Ch.						
1131b	Elimination / Rebut	1	Ch.						
1131c	Réparation	285	Heures						
1131d	Revision	3	Ch.						
1131e	Préparation pour la livraison	22	Ch.						
1132	Conteneurs pour le transport et le stockage - Bicon (NNO 8145-01-537-6254)								
1132a	Réception / Nettoyage / Inspection	55	Ch.						
1132b	Elimination / Rebut	2	Ch.						
1132c	Réparation	669	Heures						
1132d	Revision	3	Ch.						
1132e	Préparation pour la livraison	53	Ch.						
1133	Conteneurs pour le transport et le stockage - Tricon (NNO 8145-01-540-5854)								
1133a	Réception / Nettoyage / Inspection	55	Ch.						
1133b	Elimination / Rebut	2	Ch.						
1133c	Réparation	669	Heures						
1133d	Revision	3	Ch.						
1133e	Préparation pour la livraison	53	Ch.						

RÉPARATION ET RÉVISION - PÉRIODE D'OPTION 3

N° d'article d'option (NAO)	DESCRIPTION DU MATÉRIEL / TRAVAUX	ESTIMATION DES TRAVAUX ANNUELS	Unité	Tarif ferme ou horaire pour l'année 16	Tarif ferme ou horaire pour l'année 17	Tarif ferme ou horaire pour l'année 18	Tarif ferme ou horaire pour l'année 19	Tarif ferme ou horaire pour l'année 20
1201	Abri opérationnel							
1201a	Réception / Nettoyage / Inspection	28	Ch.					
1201b	Elimination / Rebut	2	Ch.					
1201c	Réparation	1850	Heures					
1201d	Revision	2	Ch.					
1201e	Préparation pour la livraison	26	Ch.					
1202	Pare-soleil d'abri opérationnel							
1202a	Réception / Nettoyage / Inspection	30	Ch.					
1202b	Elimination / Rebut	2	Ch.					
1202c	Réparation	330	Heures					
1202d	Revision	4	Ch.					
1202e	Préparation pour la livraison	28	Ch.					
1203	Abri de planification							
1203a	Réception / Nettoyage / Inspection	300	Ch.					
1203b	Elimination / Rebut	20	Ch.					
1203c	Réparation	11200	Heures					
1203d	Revision	36	Ch.					
1203e	Préparation pour la livraison	280	Ch.					
1204	Pare-soleil d'abri de planification							
1204a	Réception / Nettoyage / Inspection	335	Ch.					
1204b	Elimination / Rebut	22	Ch.					
1204c	Réparation	270	Heures					
1204d	Revision	40	Ch.					
1204e	Préparation pour la livraison	313	Ch.					
1205	Abri pour bureaux							
1205a	Réception / Nettoyage / Inspection	70	Ch.					
1205b	Elimination / Rebut	5	Ch.					
1205c	Réparation	2007	Heures					
1205d	Revision	8	Ch.					
1205e	Préparation pour la livraison	65	Ch.					

1215d	Revision		84	Ch.					
1215e	Préparation pour la livraison		650	Ch.					
1216	Appareil de conditionnement d'air								
1216a	Réception / Nettoyage / Inspection		240	Ch.					
1216b	Élimination / Rebut		15	Ch.					
1216c	Réparation		10564	Heures					
1216d	Revision		29	Ch.					
1216e	Préparation pour la livraison		225	Ch.					
1217	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de panneau de commande (inclut les instruments de commande, les capteurs, les relais, l'électricité, le câblage, l'ensemble des étiquettes et les autocollants)								
1217a	Réception / Nettoyage / Inspection		500	Ch.					
1217b	Élimination / Rebut		35	Ch.					
1217c	Réparation		3536	Heures					
1217d	Revision		60	Ch.					
1217e	Préparation pour la livraison		465	Ch.					
1218	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de compresseur (inclut le compresseur, le moteur électrique, le condensateur, les fixations de moteur, les supports, les capteurs, le faisceau de câbles, les robinets de charge, le fluide et l'ensemble)								
1218a	Réception / Nettoyage / Inspection		350	Ch.					
1218b	Élimination / Rebut		20	Ch.					
1218c	Réparation		4628	Heures					
1218d	Revision		21	Ch.					
1218e	Préparation pour la livraison		330	Ch.					
1219	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de condensateur (inclut les serpentins, l'échangeur de chaleur, le bâti et les ferrures de support)								
1219a	Réception / Nettoyage / Inspection		50	Ch.					
1219b	Élimination / Rebut		3	Ch.					
1219c	Réparation		354	Heures					
1219d	Revision		3	Ch.					
1219e	Préparation pour la livraison		47	Ch.					
1220	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble d'évaporateur (inclut les serpentins d'évaporateur, l'échangeur de chaleur, le robinet détenteur, les tuyaux flexibles, le calorifuge et le bâti de support)								
1220a	Réception / Nettoyage / Inspection		50	Ch.					
1220b	Élimination / Rebut		3	Ch.					
1220c	Réparation		2217	Heures					
1220d	Revision		3	Ch.					
1220e	Préparation pour la livraison		47	Ch.					
1221	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de soufflante (inclut le moteur, les fixations de moteur, le ventilateur, le condensateur, les filtres à air, les ferrures et les câbles)								
1221a	Réception / Nettoyage / Inspection		75	Ch.					
1221b	Élimination / Rebut		5	Ch.					
1221c	Réparation		302	Heures					
1221d	Revision		5	Ch.					
1221e	Préparation pour la livraison		70	Ch.					
1222	Appareil de conditionnement d'air - Ensemble de ventilateur (inclut le moteur, les fixations de moteur, le ventilateur, le condensateur, les ferrures de support et le faisceau de câbles)								
1222a	Réception / Nettoyage / Inspection		75	Ch.					
1222b	Élimination / Rebut		5	Ch.					
1222c	Réparation		256	Heures					
1222d	Revision		5	Ch.					
1222e	Préparation pour la livraison		70	Ch.					

1304e	Préparation pour la livraison		313	Ch.				
1305	Abri pour bureaux							
1305a	Réception / Nettoyage / Inspection		70	Ch.				
1305b	Élimination / Rebut		5	Ch.				
1305c	Réparation		2007	Heures				
1305d	Revision		8	Ch.				
1305e	Préparation pour la livraison		65	Ch.				
1306	Pare-soleil d'abri pour bureaux							
1306a	Réception / Nettoyage / Inspection		78	Ch.				
1306b	Élimination / Rebut		5	Ch.				
1306c	Réparation		480	Heures				
1306d	Revision		9	Ch.				
1306e	Préparation pour la livraison		73	Ch.				
1307	Moyeu de raccordement d'abris							
1307a	Réception / Nettoyage / Inspection		105	Ch.				
1307b	Élimination / Rebut		7	Ch.				
1307c	Réparation		2999	Heures				
1307d	Revision		13	Ch.				
1307e	Préparation pour la livraison		98	Ch.				
1308	Coulbir pour véhicule (c.-à-d. éléments de raccordement)							
1308a	Réception / Nettoyage / Inspection		110	Ch.				
1308b	Élimination / Rebut		7	Ch.				
1308c	Réparation		675	Heures				
1308d	Revision		13	Ch.				
1308e	Préparation pour la livraison		103	Ch.				
1309	Vestibules d'assombrissement							
1309a	Réception / Nettoyage / Inspection		385	Ch.				
1309b	Élimination / Rebut		25	Ch.				
1309c	Réparation		2252	Heures				
1309d	Revision		46	Ch.				
1309e	Préparation pour la livraison		360	Ch.				
1310	Portes rigides							
1310a	Réception / Nettoyage / Inspection		320	Ch.				
1310b	Élimination / Rebut		22	Ch.				
1310c	Réparation		1081	Heures				
1310d	Revision		38	Ch.				
0910e	Préparation pour la livraison		298	Ch.				
1311	Nécessaire d'éclairage tactique							
1311a	Réception / Nettoyage / Inspection		1500	Ch.				
1311b	Élimination / Rebut		100	Ch.				
1311c	Réparation		22140	Heures				
1311d	Revision		180	Ch.				
1311e	Préparation pour la livraison		1400	Ch.				
1312	Nécessaire d'éclairage tactique - Appareil d'éclairage							
1312a	Réception / Nettoyage / Inspection		3000	Ch.				
0912b	Élimination / Rebut		200	Ch.				
1312c	Réparation		10148	Heures				
1312d	Revision		360	Ch.				
1312e	Préparation pour la livraison		2800	Ch.				
1313	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de commutation							
1313a	Réception / Nettoyage / Inspection		3000	Ch.				
1313b	Élimination / Rebut		200	Ch.				
1313c	Réparation		2214	Heures				
1313d	Revision		180	Ch.				
1313e	Préparation pour la livraison		2800	Ch.				
1314	Nécessaire d'éclairage tactique - Ensemble de prise							
1314a	Réception / Nettoyage / Inspection		3000	Ch.				
1314b	Élimination / Rebut		200	Ch.				
1314c	Réparation		3690	Heures				

1314d	Révision		360	Ch.						
1314e	Préparation pour la livraison		2800	Ch.						
1315	Nécessaire d'éclairage tactique – Ensemble de panneau électrique									
1315a	Réception / Nettoyage / Inspection		700	Ch.						
1315b	Elimination / Rebut		50	Ch.						
1315c	Réparation		3659	Heures						
1315d	Révision		84	Ch.						
1315e	Préparation pour la livraison		650	Ch.						
1316	Appareil de conditionnement d'air									
1316a	Réception / Nettoyage / Inspection		240	Ch.						
1316b	Elimination / Rebut		15	Ch.						
1316c	Réparation		10564	Heures						
1316d	Révision		29	Ch.						
1316e	Préparation pour la livraison		225	Ch.						
1317	Appareil de conditionnement d'air – Ensemble de panneau de commande (inclut les instruments de commande, les capteurs, les relais, l'électricité, le câblage, l'enveloppe, les étiquettes et les autocollants)									
1317a	Réception / Nettoyage / Inspection		500	Ch.						
1317b	Elimination / Rebut		35	Ch.						
1317c	Réparation		3536	Heures						
1317d	Révision		60	Ch.						
1317e	Préparation pour la livraison		465	Ch.						
1318	Appareil de conditionnement d'air – Ensemble de compresseur (inclut le compresseur, le moteur électrique, le condensateur, les fixations de moteur, les supports, les capteurs, le faisceau de câbles, les robinets de charge, le fusible et l'enveloppe)									
1318a	Réception / Nettoyage / Inspection		350	Ch.						
1318b	Elimination / Rebut		20	Ch.						
1318c	Réparation		4628	Heures						
1318d	Révision		21	Ch.						
1318e	Préparation pour la livraison		330	Ch.						
1319	Appareil de conditionnement d'air – Ensemble de condensateur (inclut les serpentins, l'échangeur de chaleur, le bâti et les ferrures de support)									
1319a	Réception / Nettoyage / Inspection		50	Ch.						
1319b	Elimination / Rebut		3	Ch.						
1319c	Réparation		354	Heures						
1319d	Révision		3	Ch.						
1319e	Préparation pour la livraison		47	Ch.						
1320	Appareil de conditionnement d'air – Ensemble d'évaporateur (inclut les serpentins d'évaporateur, l'échangeur de chaleur, le robinet d'arrêt, les tuyaux flexibles, le calculateur et le bâti de support)									
1320a	Réception / Nettoyage / Inspection		50	Ch.						
1320b	Elimination / Rebut		3	Ch.						
1320c	Réparation		2217	Heures						
1320d	Révision		3	Ch.						
1320e	Préparation pour la livraison		47	Ch.						
1321	Appareil de conditionnement d'air – Ensemble de soufflante (inclut le moteur, les fixations de moteur, le ventilateur, le condensateur, les filtres à air, les ferrures de support et le faisceau de câbles)									
1321a	Réception / Nettoyage / Inspection		75	Ch.						
1321b	Elimination / Rebut		5	Ch.						
1321c	Réparation		302	Heures						
1321d	Révision		5	Ch.						
1321e	Préparation pour la livraison		70	Ch.						

1329	Appareil de chauffage au diesel - Ensemble de réservoir de carburant (inclut le réservoir de carburant, le tube plongeur, les tuyaux souples de carburant, le goutot de remplissage, l'indicateur de niveau de carburant, le bouchon de réservoir de carburant, le faisceau de câbles et les ferrures de support)									
1329a	Réception / Nettoyage / Inspection	160	Ch.							
1329b	Elimination / Rebut	10	Ch.							
1329c	Réparation	1173	Heures							
1329d	Revision	0	Ch.							
1329e	Préparation pour la livraison	150	Ch.							
1330	Conteneurs pour le transport et le stockage - ISO 20 pi (NNO 8145-21-914-4367)									
1330a	Réception / Nettoyage / Inspection	190	Ch.							
1330b	Elimination / Rebut	6	Ch.							
1330c	Réparation	2340	Heures							
1330d	Revision	23	Ch.							
1330e	Préparation pour la livraison	184	Ch.							
1331	Conteneurs pour le transport et le stockage - 20 pi à ouverture latérale (NNO 8145-21-921-0858)									
1331a	Réception / Nettoyage / Inspection	23	Ch.							
1331b	Elimination / Rebut	1	Ch.							
1331c	Réparation	285	Heures							
1331d	Revision	3	Ch.							
1331e	Préparation pour la livraison	22	Ch.							
1332	Conteneurs pour le transport et le stockage - Bicon (NNO 8145-01-537-6254)									
1332a	Réception / Nettoyage / Inspection	55	Ch.							
1332b	Elimination / Rebut	2	Ch.							
1332c	Réparation	669	Heures							
1332d	Revision	3	Ch.							
1332e	Préparation pour la livraison	53	Ch.							
1333	Conteneurs pour le transport et le stockage - Tricon (NNO 8145-01-540-5854)									
1333a	Réception / Nettoyage / Inspection	55	Ch.							
1333b	Elimination / Rebut	2	Ch.							
1333c	Réparation	669	Heures							
1333d	Revision	3	Ch.							
1333e	Préparation pour la livraison	53	Ch.							